

Participation sociale des aînés pour soutenir les jeunes familles avec enfants de 0 à 5 ans

Premier bilan d'une expérience novatrice
en prévention familiale

Denis PERREAULT
Confédération des organismes familiaux du Québec

Danièle GRONDIN
Entraide-Grands-Parents

Clarisse FOREST
Grands-Parents-Tendresse

INTRODUCTION

Nous vous présentons succinctement le bilan d'une expérience novatrice en intervention familiale. Cette expérience démontre que nous pouvons, et c'est profitable à plus d'un égard, développer un ensemble de services aux familles en privilégiant l'approche préventive. Nous avons réalisé avec peu de ressources un cadre d'intervention exemplaire en matière de prévention familiale, réalisation que le réseau de la santé et des services sociaux tarde tant à concrétiser.

À partir de quatre considérations, soit : le rôle incontournable de la vision familiale et communautaire dans toute intervention pour réduire les inégalités sociales ; la faiblesse des transferts de connaissances parentales dans les milieux à faible revenu ; l'impossibilité pour les parents, faute de temps, de s'occuper adéquatement de leurs enfants ; l'urgent besoin de recréer les réseaux d'entraide et de solidarité familiale,

intergénérationnelle et communautaire dans ces milieux, la Confédération des organismes familiaux du Québec a proposé une démarche pour développer un réseau d'entraide grand-parental comme soutien aux jeunes familles avec enfants 0-5 ans.

Il nous apparaît important, après plus de quatre années d'intervention, d'évaluer cette initiative novatrice et d'analyser les impacts de l'implantation de ces services. Nous vous présentons, dans le présent texte, les éléments d'évaluation et d'analyse d'impacts les plus significatifs.

Avec la collaboration et le soutien financier de Santé Canada dans l'implantation de notre cadre d'intervention, nous avons développé une expertise qui, nous l'espérons, saura dynamiser l'entraide dans le soutien aux jeunes familles à faible revenu. Faut-il le rappeler, les jeunes familles à faible revenu ont un urgent besoin d'être supportées en ces périodes difficiles où leurs conditions de vie se détériorent rapidement. Nous nous devons d'influencer positivement leurs conditions de vie surtout pour les familles les plus précarisées.

LES OBJECTIFS DU CADRE D'INTERVENTION

L'objectif principal du cadre d'intervention était de réduire les inégalités au chapitre de la santé et des conditions de vie que vivent les jeunes familles avec enfants 0-5 ans des quartiers à faible revenu par une implication sociale accentuée des aîné(e)s ayant des connaissances parentales.

Il s'agissait de: 1) créer un réseau communautaire d'aîné(e)s grands-parents apportant leur soutien aux jeunes familles avec enfants 0-5 ans et particulièrement dans les quartiers à faible revenu des régions de Montréal et de Lanaudière; 2) dépister, avec l'aide mais non exclusivement du réseau, les jeunes familles les plus à risque qui manifestent leur désœuvrement, leur méconnaissance et leur découragement face à la parentalité; 3) constituer des équipes d'aîné(e)s bénévoles ayant des connaissances parentales pour intervenir auprès et soutenir d'une façon continue et à long terme les jeunes familles à risque et ce, jusqu'à la démonstration de la prise en charge et dans un esprit de coopération et de respect; 4) renforcer les habiletés parentales et le sentiment de compétence et de responsabilité chez ces jeunes familles.

La population cible était les jeunes familles à faible revenu, parents d'enfants de 0 à 5 ans de la région montréalaise, soit les quartiers Rosemont, Saint-Michel et Saint-Henri, et de la région de Lanaudière, soit Joliette et les villages environnants.

En région urbaine, le soutien et la prise en charge ont dû être organisés autour d'un service dans un lieu plus neutre et plus sécurisant pour les équipes d'intervention que les résidences familiales. Le service, pour tisser des liens entre les aînés grands-parents et les familles identifiées, a dû être d'abord offert aux enfants. Il était plus facile de tisser des liens avec les enfants pour ensuite, par effet d'entraînement, tisser des liens avec les parents en manque d'habiletés parentales. Cette orientation nous a permis de mieux correspondre à l'esprit de coopération et de respect des familles en besoin de soutien.

LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES CLIENTÈLES AU PROJET

La localisation des services dans l'environnement immédiat des clientèles visées est vite apparue comme une nécessité. Il fallait créer un lieu d'appartenance. La priorité a été donnée à la recherche de locaux dans un espace déjà occupé par d'autres organismes afin de permettre un dynamisme inter-organisme et une collaboration à la vie communautaire. Cette création d'un lieu privilégié d'appartenance est une condition de réussite essentielle en milieu urbain où les personnes et les familles se connaissent très peu et ce, tant du côté des aînés grands-parents que des jeunes familles et de leurs enfants.

a) Les aînés grands-parents

Le problème de localisation résolu, le lieu d'appartenance établi, il a été plus facile de procéder au recrutement. Les aînés intéressés établissaient comme condition : d'aider les familles et les enfants de leur quartier afin de renforcer leur lien d'appartenance. Le recrutement des aînés grands-parents bénévoles a été lent à démarrer. Il a fallu travailler à dépasser la méfiance et les craintes face aux exigences, à la lourdeur de la responsabilité et des nombreuses contraintes : déplacements, formation, engagement à long terme et constant...

La sensibilisation des aînés à leur rôle social potentiel a été plus difficile que prévue. Car au-delà d'un certain intérêt, l'implication soutenue et rigoureuse en a fait fuir plus d'un. La Confédération des organismes familiaux, initiatrice du projet, a dû soutenir à même ses ressources financières un encadrement plus important. Elle a bonifié l'équipe de deux salariés plein temps pour l'animation et l'encadrement. Les bénévoles ne voulaient pas prendre l'ensemble des responsabilités si tôt dans le processus. Pour les aînés impliqués, cette participation

devait rester un geste bénévole et volontaire n'enchaînant pas trop leur liberté d'action si chère à la période de la retraite.

La participation des jeunes aînés (50 à 65 ans) a été plus sporadique. Seuls les plus âgés alertes (69 ans et plus) sont très assidus doublant ainsi leur efficacité. Cette tranche d'âge représente 86 % des effectifs d'intervention. Pour citer quelques chiffres mentionnons que : 19 groupes et associations de retraités et préretraités ont été visités et informés ; 1 810 personnes aînées-grands-parents ont été sensibilisées au rôle nécessaire des aînés pour promouvoir et soutenir l'entraide communautaire et familiale ; 243 contacts et entrevues téléphoniques ont été réalisés afin de constituer les équipes d'intervention ; 61 personnes aînées-grands-parents ont été formées et encadrées pour la région de Montréal et 53 aînés pour Lanaudière.

Il faut mentionner que l'appui des regroupements d'aînés a été très faible. Les responsables ont donc dû organiser une campagne de recrutement auprès des aînés non membres d'associations ou de regroupements. Cette campagne a porté des fruits, 66 % des effectifs sont issus de cette stratégie.

Fait à retenir, les aînés de plus de 68 ans sont plus disponibles et plus enthousiastes face à l'ampleur des responsabilités d'un tel réseau que les plus jeunes (50 à 68 ans) qui valorisent encore énormément leur liberté d'action. Les hommes sont très réticents à donner du temps bénévolement. Le bénévolat et le geste volontaire ne font que très peu partie de leur culture de vie. Une stratégie pour inciter les hommes à valoriser les gestes de solidarité et d'entraide reste à faire. Il faudra très certainement regarder du côté du transfert d'expertise des petits métiers. L'implication a donc un visage : des bénévoles volontaires, âgés de 69 ans et plus, très alertes, très disponibles et à très forte majorité féminine.

b) Les jeunes familles et leurs enfants

Deux démarches ont été adoptées : la référence par le réseau de la santé et des services sociaux et les rencontres par du porte-à-porte dans les sections pauvres des régions et quartiers identifiés. Au grand étonnement des équipes de recrutement, le nombre de familles demandeuses a dépassé très rapidement et très largement notre capacité de réponse. Nous fonctionnons avec de longues listes d'attente.

À lui seul, le réseau de la santé et des services sociaux pourrait fournir, en clientèle famille et enfants en difficultés, plus que les places disponibles. Notre souci a été et restera toujours de fournir les services

aux familles dans le besoin mais qui ne constituent pas des cas lourds où l'intervention réseau et professionnelle serait préférable et nécessaire. Les services d'entraide grands-parents ne doivent pas se substituer aux interventions des professionnels. Ils doivent avant tout servir de renforcement à des familles en situation de risque et/ou de faiblesse conjoncturelle et non structurelle. Établir les critères d'acceptation et de refus en collaboration avec les intervenants du réseau a été très certainement une des tâches les plus difficiles et les plus délicates.

Premier constat : les jeunes familles ont des besoins grandissants et obtiennent des services adéquats de plus en plus rarement. Les gestes volontaires d'entraide sont de plus en plus nécessaires pour combler cette insuffisance mais ne doivent pas devenir une panacée au désengagement du réseau. Les cas lourds ne peuvent être pris en charge par des bénévoles. Ils doivent l'être et continuer de l'être par des professionnels.

Retenons quelques chiffres pour les clientèles : dans les quartiers Rosemont et Saint-Michel, en deux années et demie d'intervention : 27 familles ont été soutenues pour un total de 39 enfants ; 62 familles ont fait une ou plusieurs demandes et ont été référées ; 10 sont en liste d'attente. Trois espaces-temps de 3 heures de halte-répit pour un total de 9 heures / semaine pour un ratio de 27 enfants-semaines avec des rencontres de renforcement d'habiletés parentales entre une équipe d'aînés grands-parents et les parents des enfants, soit 2 heures / semaine.

Dans le quartier Saint-Henri, en deux années d'intervention : 32 familles ont été soutenues pour un total de 48 enfants ; 71 familles ont fait une ou plusieurs demandes et ont été référées ; 10 sont en liste d'attente ; deux espaces-temps de 3 heures de halte-répit pour un total de 6 heures / semaine pour un ratio de 18 enfants-semaines avec des rencontres de renforcement d'habiletés parentales entre une équipe d'aînés grands-parents et les parents des enfants, soit 2 heures / semaine.

Dans la région de Joliette, en deux années d'intervention : 52 familles ont été soutenues pour un total de 88 enfants ; 68 familles ont fait une ou plusieurs demandes et sont en attente d'intervention ; les services sont des jumelages parentaux de 3 heures / semaine avec un maximum de 6 mois d'intervention dans les résidences familiales en collaboration avec la Fédération des organismes familiaux de Lanaudière.

Tous ces services et nombre d'autres développés depuis continuent toujours d'être dispensés grâce à différents soutiens de la communauté.

Nous devons retenir que la demande en renforcement d'habiletés parentales est très forte dans les quartiers et régions à faible revenu. La difficulté réside dans l'établissement d'un cadre d'intervention restrictif surtout pour les familles en très forte difficulté. Les équipes bénévoles ne veulent pas être assimilées à des professionnels de l'intervention familiale. Leur geste volontaire de transmission de connaissances parentales doit rester un geste de solidarité, d'entraide établi à partir d'une communication et d'un plaisir réciproques de partager et certainement pas obligatoire. Les familles soutenues avec enfants de 0-5 ans doivent conserver une base d'auto-implication suffisante pour garantir un impact dans le renforcement des compétences. Les familles retenues doivent être en difficultés temporaires, conjoncturelles.

LES LEÇONS POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION

Il faut s'assurer de la motivation des personnes les plus âgées encore dynamiques et en forme physiquement. Elles ont été le noyau moteur et encadreur de l'organisation. Les plus de 68 ans se sentent plus enclins à donner et à transmettre leurs compétences que les plus jeunes aînés qui valorisent encore fortement leur nouvelle liberté acquise par la retraite.

Il faut toujours s'assurer d'une équipe restreinte non bénévole pour suppléer aux changements dans l'engagement des équipes d'aînés bénévoles car cet engagement doit toujours reposer sur un geste volontaire et non obligatoire. Cet élément dans le recrutement est décisif dans la volonté et la motivation de s'engager.

Il faut de plus continuer à sélectionner les clientèles familles en fonction des intérêts du projet et des objectifs du réseau d'entraide. Il faut freiner l'ardeur des institutions réseaux (services sociaux et de santé) qui, pour diminuer leurs clientèles en très grande difficulté et rentabiliser leurs services, ont tendance à se dégager de leurs responsabilités face aux cas familiaux les plus lourds. Les institutions refilent donc les cas aux bénévoles qui, selon leur propos, n'ont pas les contraintes des conventions collectives de travail. Les critères doivent donc être maintenus avec rigueur. Le réseau d'aînés-grands-parents est un réseau d'entraide et non un service d'intervention professionnelle.

LES CHANGEMENTS ENREGISTRÉS CHEZ LES PARTICIPANTS : PERCEPTION, ATTITUDE...

Pour les aînés, il est vite apparu valorisant de faire prévaloir la nécessité de rester socialement utile à la vie communautaire. Ils ont retenu l'importance de contribuer à la mise en place d'un climat social plus sain et solidaire. Les relations intergénérationnelles ont modifié, pour certains, leur conception même de la vie en société non pour leur seul plaisir mais pour le plaisir de la collectivité.

Les mères des enfants qui ont bénéficié d'une aide de répit et de rencontre ont développé une attitude graduellement plus positive face à leur rôle de parent. Les relations parents-enfants de ces mères ont changé radicalement. Les grands-parents ont joué un rôle déterminant dans le renforcement positif. Citons quelques résultats : 8 enfants allophones ont appris à mieux maîtriser le français, 6 enfants se sont trouvés des mamies permanentes, 11 mères sont retournées aux études, 7 mères ont réussi à retrouver du travail grâce aux encouragements et implications des aînés des services.

Les équipes avaient constaté qu'en situation d'épuisement, la forte majorité des parents avait des attitudes presque entièrement négatives face à leurs enfants au début des contacts. Cet apprentissage s'est fait graduellement en valorisant les points positifs de chaque enfant. Les aînés, par leur patience et leur affection, sont les principaux responsables de ces changements étonnants et rapides d'attitudes. Les aînés apprennent aux enfants et à leurs parents à intérioriser des attitudes positives par la tendresse dans leurs relations et non seulement en valorisant les rapports d'autorité.

LA VIE COMMUNAUTAIRE : QUI AVONS-NOUS ATTEINT OU INFLUENCÉ ?

Le renforcement utilitaire entre les jeunes familles et les aînés ayant des connaissances parentales est bénéfique aux deux groupes, et surtout permet, par une approche préventive, d'éviter que ne se détériorent davantage les conditions de vie des jeunes enfants des jeunes familles à faible revenu.

De plus, par le sentiment d'appartenance et d'utilité, le groupe des aînés-grands-parents volontaires formant les équipes d'intervenants-terrain bénévoles se sentent valorisés dans leur rôle nécessaire d'acteurs sociaux. Ils recréent un lieu social de participation et ralentissent leur marginalisation. Ce projet a eu le double effet d'intervenir pour

améliorer les conditions de santé physique et mentale des trois groupes : aînés, jeunes familles et leurs enfants.

LES STRATÉGIES LES PLUS EFFICACES

Le jumelage familial est très certainement une des stratégies les plus efficaces pour influencer les gens dans leur santé physique et mentale. L'aide par les pairs a déjà fait très largement ses preuves. Le projet Aînés-grands-parents aura démontré que ce support peut aussi être intergénérationnel.

En ce qui nous concerne, le jumelage de l'expertise et des connaissances des aînés dans les soins et l'éducation des enfants des jeunes familles sans support familial et à faible revenu doit se faire dans l'environnement immédiat, le milieu de vie des familles soutenues et par des gens du même milieu. Lorsque les conditions le permettent, les interventions peuvent se faire dans les résidences familiales sinon dans l'environnement immédiat des familles.

LES RÉUSSITES

Entraide Grands-Parents, par son action, a réussi au-delà des espérances du groupe initiateur à répondre d'une manière constante aux besoins croissants des jeunes familles avec enfants de 0 à 5 ans en perte d'autonomie et/ou de contrôle et surtout à les soutenir dans leur rôle parental. Le projet Aînés-grands-parents, par le biais de ses équipes aînées-bénévoles, fournit des services de renforcement de compétences et d'habiletés parentales qui agissent bénéfiquement sur les adultes parents mais aussi à long terme sur le bien-être des enfants.

Le projet a fait la démonstration que par l'implication sociale, les aînés pouvaient retrouver une valorisation de leur rôle et une amélioration de leur qualité de vie : ce que les aînés bénévoles ont nommé le développement du « sentiment d'utilité à quelqu'un ou à quelque chose ».

LES INCONTOURNABLES DIFFICULTÉS

Il faut réapprendre aux aînés et aux parents à se faire confiance, à accepter d'être soutenus *via* des gestes volontaires. Voilà encore un grand défi ; à développer un encadrement adéquat et régulier aux équipes d'intervention qui ne veulent pas être assimilées à des pro-

fessionnels et surtout à garantir la continuité et la régularité des services sans structures obligeantes de contrôle et en ne comptant que sur des ressources restreintes. Les groupes d'intervention, quoique bénévoles, doivent compter sur un minimum de soutien financier, d'encadrement et de remplacement par des ressources rémunérées.

EN CONCLUSION

Il est important de bien comprendre à long terme la nécessaire intervention des aînés et les besoins grandissants des jeunes familles surtout celles à faible revenu. Dans ces années difficiles, il faut soutenir ces jeunes familles si nous voulons préserver le développement sain des jeunes familles et de leurs enfants.

L'État ne peut suffire à satisfaire les besoins sociaux de toute société moderne. Il faut développer des moyens, des mécanismes pour répondre au plus urgent. Les enfants en bas âge et leurs jeunes parents sont les catégories sociales qui ont le plus urgent besoin de support et de soutien.

Les aînés représentent certainement le groupe social qui, par son implication et ses connaissances, peut apporter des éléments de réponse très importants. Le développement de l'expertise doit se faire dans l'utilisation maximale des aînés grands-parents bénévoles comme moyen pour améliorer la condition de vie des enfants et de leur famille.

Mentionnons que le réseau d'entraide communautaire valorisant la prévention comme approche connaît un succès étonnant. Étonnant par le dynamisme qu'il a insufflé auprès des associations et regroupements d'aînés sur l'ensemble du territoire québécois. Les aînés sont-ils enfin prêts à reprendre leur place comme acteurs sociaux? Quel développement ce nouveau réseau doit-il inscrire? Le débat reste ouvert.